

ESSOR DU MARCHÉ DE FRIPES A ABIDJAN, LA GRANDE METROPOLE IVOIRIENNE

Kouakou David BRENOUM

Laboratoire Espace, Système et Prospective, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan Coted'Ivoire
E-mail : kbrenoum@yahoo.com

Résumé

Par l'ordonnance n°75-647 du 30 septembre 1975, le gouvernement du président Félix Houphouët-Boigny interdit le négoce de la fripe, vêtements usagés en Côte d'Ivoire afin de protéger les industries textiles naissantes et de protéger les populations contre les maladies. Mais depuis près de trois décennies, les vêtements d'occasion envahissent tous les marchés d'Abidjan, grande métropole ivoirienne. Cet article vise à appréhender l'essor du marché de la fripe dans cette ville et à déterminer son impact sur le paysage urbain. Pour y parvenir, la recherche documentaire, l'inventaire, l'observation directe sur le terrain et l'enquête ont été utilisés. Les résultats révèlent que la fripe se repend dans la capitale économique ivoirienne y compris dans ses quartiers riches. Quinze (15) grandes places de vente de la fripe essaient son territoire. À la base de l'intensification de ce phénomène, il y a surtout la libéralisation de la filière, la pauvreté et les mutations des modes vestimentaires liées à l'urbanisation. Ces places de vente transforment le paysage par leur animation et l'occupation d'espaces publics. Mots-clés : Abidjan, fripe, espaces de vente, métropole, paysage urbain

Abstract

By ordinance n°75-647 of September 30, 1975, the government of President Félix Houphouët Boigny prohibited the trade in second-hand second-hand clothing in Côte d'Ivoire in order to protect the emerging textile industries and to protect the populations against disease. But for nearly three decades, second-hand clothes have invaded all the markets of Abidjan, a large Ivorian metropolis. This article aims to understand the growth of the thrift store market in this city and to determine its impact on the urban landscape. To achieve this, documentary research, inventory, direct field observation and investigation were used. The results reveal that second-hand clothing is spreading in the Ivorian economic capital, including in its wealthy neighborhoods. Fifteen (15) major second-hand shops spread over its territory. At the basis of the intensification of this phenomenon, there is especially the liberalization of the sector, poverty and changes in clothing styles linked to urbanization. These sales places transform the landscape by their animation and the occupation of public spaces.

Keywords: Abidjan, second hand, retail space, metropolis, urban landscape

Introduction

La Côte d'Ivoire connaît une urbanisation rapide. Cette urbanisation est corrélée à des mutations dans tous les domaines. Ces mutations sont davantage perceptibles à Abidjan, la grande métropole ivoirienne (4 395 243 d'habitants, soit 38,5% de la population urbaine et 19,4% de la population totale du pays selon le RGPH-2014). Cette métropole se transforme en permanence par son extension spatiale, le renouvellement de l'habitat, les nouveaux équipements, les nouvelles activités économiques, etc. Le secteur de l'habillement et de la mode n'est pas en reste. Il s'est visiblement occidentalisé avec le port de vêtements neufs et d'occasion ou fripes. Les vêtements usagés sont recyclés auprès des Abidjanais et trouvent ici une deuxième vie. Interdits d'importation en Côte d'Ivoire en 1975 sous le régime du président Félix Houphouët-Boigny, ces vêtements inondent, depuis près de trois décennies, le pays, notamment la ville d'Abidjan. Des grands espaces de vente lui sont consacrés dans la capitale économique ivoirienne. Ce phénomène convoque la géographie pour se pencher sur sa diffusion dans cette ville et, son incidence spatiale et paysagère. Comment explique-t-on cet essor du marché de la fripe à Abidjan au moment où on parle d'une Côte d'Ivoire émergente et d'embellie économique ? Quel est son impact sur le paysage urbain ? Telles sont les questions auxquelles cet article veut aider à répondre.

1. Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, quatre (04) techniques de collecte des données ont été utilisées : la documentation, l'observation sur le terrain, l'inventaire et l'enquête. D'abord, la documentation a été mise à contribution. Dans ce domaine, les travaux de Bredeloup et Lombard (2008), de Nassa (2010) et de Beli et Adou (2015) font autorité. Ils ont aidé à mieux connaître cette activité et la caractériser. Ils évoquent surtout l'historique, les facteurs, les circuits de commercialisation et les acteurs de la friperie.

Ensuite, l'inventaire a servi à dénombrer et à cartographier les grands espaces de vente de fripes qui essaient la ville d'Abidjan. Ces grands espaces de vente ont fait l'objet d'observation à l'effet de connaître leur état, leur typologie, leur organisation de fonctionnement, leur animation, etc.

Enfin, des données complémentaires concernant les acteurs (raisons, couches sociales, itinérance, quartier et commune de provenance, etc.) ont été récoltées en se faisant passer pour un « client mystérieux ». À cet effet sept (07) marchés ont été retenus, soit un marché par commune où est implantée au moins une grande friperie. Les critères qui ont prévalu au choix des friperies échantillons, sont la périodicité d'ouverture (quotidien, bihebdomadaire), les types d'articles

proposés et la clientèle cible (homme, femme, etc.). Ainsi les marchés de Kouté, de Bracodi, de Soweto et de Jean-Folly ont été choisis en plus de ceux des communes n'en comptant qu'un.

2. Résultats et discussion

2.1. L'évolution du marché de la fripe à Abidjan

L'histoire de la mode ivoirienne s'est faite au fil du temps avec une présence et une influence de plus en plus fortes de la fripe (Ergy, 2017 : non paginé).

2.1.1. De la mauvaise perception de la fripe et de l'interdiction de son importation sur le territoire ivoirien

Adokafilé, Yougou-yougou, Troutrounou, klouflá, yougos ou *broad*, ce sont là autant de vocables qui désignent des vêtements et accessoires de vêtements (chaussures, ceintures, sacs, chapeaux, lunettes, etc.) d'occasion ou fripes.⁷

Véritablement, le commerce de l'habillement d'occasion en Afrique coloniale a commencé après la deuxième guerre mondiale quand l'Amérique riche entreprend un vaste mouvement de générosité envers l'Europe et fait don des vêtements usagés. Avec le pouvoir d'achat des Européennes qui s'est amélioré et la reconstruction d'après-guerre, les vêtements usagés ont trouvé une autre destination, celle des colonies puis des Etats africains naissants (Moulemvo, 2011 : 15 ; Wilson, 2019 : non paginé). Les colons ont voulu imposer leur vision civilisatrice et notamment leur manière de s'habiller (Bredeloup et Lombard, 2008 : 393).

L'indépendance des colonies africaines fait évoluer le statut des vêtements d'occasion. Dans la période post-indépendance, les pays d'Afrique noire adoptent des politiques de substitution des importations et interdisent pour la plupart l'importation d'habillement d'occasion en vue de protéger officiellement l'industrie naissante de toute concurrence (Bredeloup et Lombard, 2008 : 394 ; Moulemvo, 2011 : 15).

Au Sénégal, à mesure que les conditions de vie se dégradent les fripes inondent le marché (Bredeloup et Lombard, 2008 : 394). En Côte d'Ivoire, le président Houphouët-Boigny reste, quant à lui, fermement opposé au commerce de fripes, symbole à ses yeux d'un recyclage stigmatisant pour la construction nationale. Il développe à cet effet une législation contraignante jusqu'à la fin des années 1990, assurant la défense des complexes industriels textiles de première génération (Bredeloup et Lombard, 2008 : 394). Une ordonnance du 30 septembre 1975 interdit ainsi l'importation sur le territoire douanier national de tous articles de friperie. De même est interdite l'installation d'usines de reconditionnement de friperie sur le territoire ivoirien

(Diabaté, 1991 : 15). Si la protection de l'industrie textile locale justifiait une telle ordonnance, pour le pouvoir d'Abidjan, la fripe, produit d'occasion par excellence déprécie la ville rêvée. En effet, du vêtement d'occasion, usagé, dégradé, souillé et destiné pour l'essentiel à une population précarisée, il est facile pour l'aménageur et les populations de glisser vers la ville d'occasion (Bredeloup et Lombard, 2008 : 407). De là, les villes qui accueillent ces marchandises dévalorisées deviendraient des poubelles et les consommateurs transformés en hommes sans qualité. Par ailleurs, le souci de préserver la santé des populations motivait légalement la prise de l'ordonnance de 1975, car à l'époque, la fripe était vendue en l'état sans traitement préalable. Ce qui posait des problèmes d'hygiène d'autant plus qu'une bonne partie de la fripe provenait des bases des soldats américains de la guerre du Vietnam (Diabaté, 1991 : 15). Des vêtements sont même issus des poubelles américaines et européennes (Wilson, 2019 : non paginé). Toute chose qui accentue la mauvaise perception de la fripe par les autorités ivoiriennes. Cependant, l'interdiction d'importation frauduleuse est contournée. La fripe écoulée sur le marché ivoirien est issue de réexportations en provenance du Nigéria et du Ghana et revendue par les commerçants nigériens et ghanéens qui franchissent clandestinement les frontières. La libéralisation donne une autre envergure à ce commerce.

2.1.2. La libéralisation, un tournant décisif du marché de la fripe à Abidjan

« Une conséquence immédiate de la libéralisation des échanges au niveau mondial est le développement du commerce mondial de vêtements d'occasion » (Moulemvo, 2011 : 10). À partir des années 1980, la libéralisation progressive des économies nationales amène les gouvernements, sous la pression des commerçants, à ouvrir les marchés intérieurs à l'entrée contrôlée de fripes (Bredeloup et Lombard, 2008 : 395). Une politique de quotas est mise en place dans un premier temps. En Côte d'Ivoire, elle débute en 1992 et une dizaine d'importateurs nationaux ou originaires du Nigéria, du Ghana et du Liban est comptabilisée. Puis, intervient, en 1997, l'ouverture totale de la friperie aux flux internationaux. Elle est marquée par une augmentation significative du nombre des importateurs, jusqu'à atteindre une cinquantaine avec l'entrée en scène de Nigériens. Les droits de douane sont toutefois élevés ; l'importation de fripes étant taxée à plus de 50% de leur valeur. Ce faisant, les marchandises transitent par d'autres ports de l'espace ouest-africain (Tema au Ghana ou Cotonou au Bénin) dont les conditions fiscales et tarifaires sont plus favorables. Par ailleurs, l'interdiction de vendre la fripe au Nigéria occasionne le développement de flux à partir du Bénin vers le Ghana

et la Côte d'Ivoire. Cette époque connaît une démultiplication du nombre d'intermédiaires et des lieux de vente. Semi-grossistes et détaillants envahissent les marchés de la ville d'Abidjan. Même dans les années 2000, malgré les entraves de passer la frontière ivoiro-ghanéenne et d'opérer des transactions au port d'Abidjan en raison de la crise politique ivoirienne, les fripes continuent d'approvisionner une population affaiblie, et d'étendre leurs « tentacules » dans les marchés de la capitale économique.

Ainsi, avec l'assouplissement des restrictions sur l'importation de la fripe et la crise économique aiguë enregistrée en Côte d'Ivoire, depuis la fin des 1990, la fripe est devenue un bien de consommation courant (Nassa, 2010 : 6). Aujourd'hui, c'est un produit qui est directement importé en Côte d'Ivoire par les sociétés d'import-export à partir des principaux foyers de charité de l'Armée du Salut, Goodwill, St Vincent-de-Paul, de la Croix Rouge du Canada, des Etats-Unis, de la France, de bien d'autres pays européens et asiatiques. Les balles importées par les grossistes sont vendues à des gros commerçants de la place, fournisseurs directs des détaillants de fripes sur les marchés spéciaux d'Abidjan (Nassa, 2010 : 6).

2.1.3. De l'ampleur du marché de la fripe à Abidjan

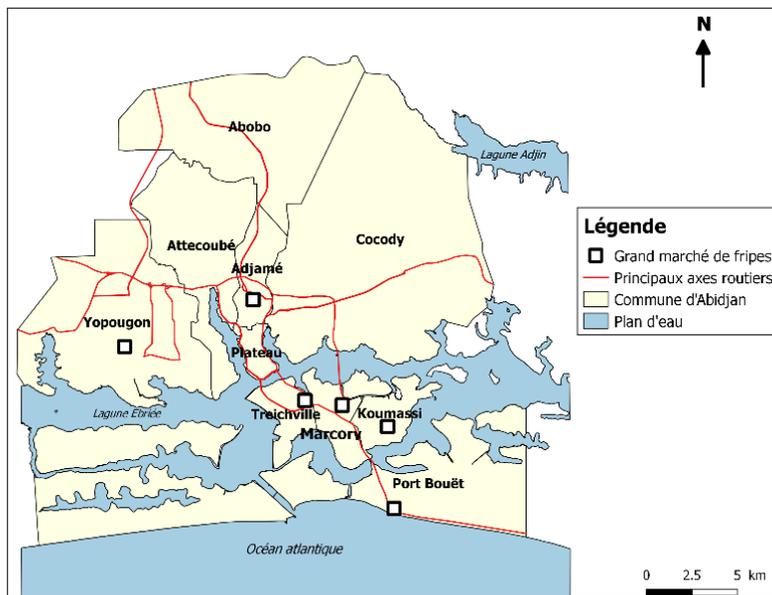
L'ampleur s'entend ici la diffusion des espaces de vente de la fripe dans la ville d'Abidjan et l'implication de toutes les couches sociales. L'expansion des marchés de la fripe s'est faite progressivement dans le temps et dans l'espace. Mais, les données issues de la documentation et des enquêtes ne permettent pas d'établir une chronologie de leur implantation dans l'espace.

Relativement peu important dans les années 1980, la friperie connaît une véritable explosion à Abidjan. « Ce n'est un secret pour personne, une bonne frange de la population ivoirienne s'habille avec des vêtements de friperie. (...). De sorte que le marché de la friperie est aujourd'hui prospère en Côte d'Ivoire » (Koffi, 2017 : non paginé). Abidjan, la principale porte d'entrée, dispose d'une pluralité de quartiers et d'endroits où on peut trouver facilement les fripes. Alors que Bredeloup et Lombard, en 2008, s'interrogeaient sur l'avenir de la fripe en Côte d'Ivoire à cause des prêts-à-porter d'origine chinoise, elle connaît un essor fulgurant. Les services des douanes ivoiriennes ont enregistré 31 539 tonnes de fripes en 2014 contre 19435 en 2009 (Beli et Adou, 2014 : 57). Les volumes de la contrebande, difficilement quantifiables, ne sont pas moins importants.

Les premiers points de vente de fripes se sont installés à Treichville, quartier indigène de la ville naissante d'Abidjan, autour des années 1960. Treichville s'est dotée au gré de l'urbanisation, au quartier Belleville, d'un marché spécialisée en vente de fripes. Avec l'expansion spatiale d'Abidjan et par effet

de diffusion, les friperies se sont étendues aux autres communes ; d'abord dans les communes populaires (Yopougon, Adjamé, Abobo, Port-Bouët, Koumassi, Marcory) pour se propager ensuite dans les communes vitrines et fleurons de Cocody et du Plateau. Toute la ville d'Abidjan est prise d'assaut par des fripiers désireux d'être toujours au plus près de la clientèle. La fripe est ainsi sortie des milieux défavorisés pour les quartiers bourgeois résidentiels et riches de la métropole ivoirienne (Nassa, 2010 : 6). Ici, l'espace de vente du produit en donne un certain sérieux. Vendue, dès son avènement en Côte d'Ivoire, sur des espaces à ciel ouvert, la fripe est commercialisée dans des boutiques dans la Rue des Jardins de Cocody et dans la Rue du commerce du Plateau. Les marchés de fripes se créent à Abidjan un peu partout (Beli et Adou, 2015 : 52) et des points de vente bordent les rues et avenues. Certains sont devenus célèbres. En 2008, Bredeloup et Lombard en ont identifié six (06): Belleville à Treichville, Kouté à Yopougon, Shopping Abrogoua à Adjamé, Grand marché de Marcory, Jean-Folly à Port-Bouët et Soweto à Koumassi (Figure 1).

Figure 1 : Les grands marchés de fripes de la ville d'Abidjan en 2008



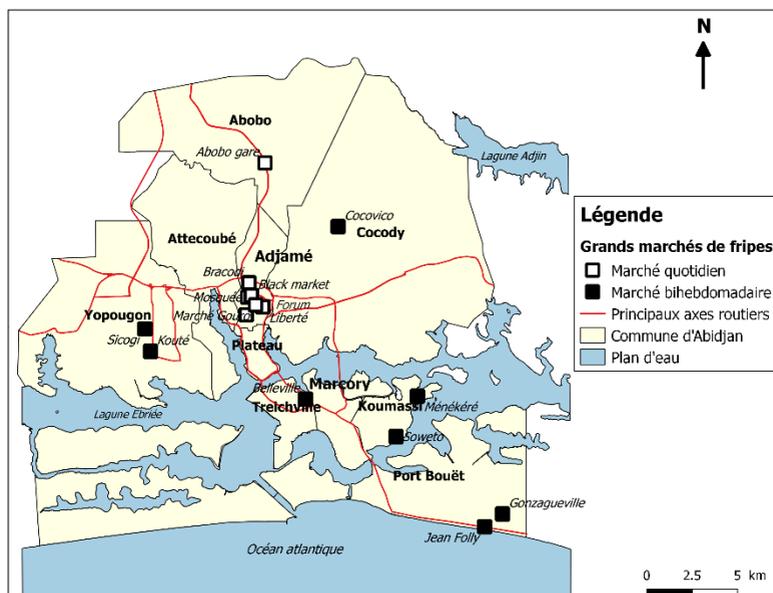
Source : S. BREDELOUP & J. LOMBARD (2008)

Conception et réalisation : BRENOUM Kouakou D.

Edition : Août 2020

Leur nombre a triplé et est passé à quinze (15) en 2020 (Figure 2).

Figure 2 : Les grands marchés de fripes de la ville d'Abidjan en 2020



Source : BRENOUM Kouakou D. (2020)

Conception et réalisation : BRENOUM Kouakou D.

Edition : Août 2020

Celui de Marcory a périclité avec la construction de l'échangeur et du pont Henri Konan Bédié. Certains des déguerpis de ce marché ont créé le marché-Ménékéré de Koumassi tandis que les autres ont rejoint celui de Treichville. Somme toute, la friperie est bien présente à Abidjan « où elle est bien introduite dans les habitudes vestimentaires » (Diabaté, 1991 : 15). Elle bénéficie donc d'un réel engouement auprès du public et la clientèle est variée. Les articles vendus en friperie attirent toutes les franges de la population. « Jeunes, vieux, hommes, femmes et mêmes quelques Européens ou Nord-américains » (Bredeloup et Lombard : 2008 : 406) sans oublier les Arabes, « n'éprouant aucune fausse honte, ni à aller fouiner dans les balles de friperie, ni, a fortiori, à enfileur un pantalon ou porter une chemise *broad* » (Diabaté, 1991 : 15). Les raisons d'un tel intérêt méritent d'être dépeintes.

2.2. Les facteurs explicatifs de l'essor de la friperie à Abidjan

La prolifération des marchés de la fripe à Abidjan est la conjugaison de plusieurs facteurs. Pour les uns, c'est la crise économique avec son corollaire de problème d'emplois et de pauvreté, pour les autres, c'est l'effet de mode.

2.2.1. L'auto-emploi lié à la crise économique et son corollaire de libéralisation

Le commerce des vêtements de seconde main est une conséquence de la libéralisation de l'économie, elle-même intimement liée à la crise économique. Entre 1960 et 1980, la Côte d'Ivoire a connu une embellie économique, qualifiée de miracle économique. Mais, suite au renchérissement du prix du pétrole et à la baisse des prix du café et du cacao, le pays est entrée en récession économique. Divers programmes d'ajustements structurels (PAS) sont alors imposés au pays par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Malgré ces PAS, la récession s'est amplifiée, émaillée de multiples crises (socio-politiques, politico-militaires et postélectorales). Ces nombreux évènements affectent notablement le secteur de l'emploi et les conditions de vie des populations. En réponse, les populations investissent le secteur informel dont le commerce de fripes, surtout qu'il est reconnu comme une niche économique qui demande des compétences limitées et des moyens financiers réduits (Bredeloup et Lombard, 2008 : 402). D'ailleurs, la montée en puissance du phénomène dans la décennie 1990 coïncide avec l'appauvrissement notable d'une partie de la population africaine, consécutive à l'adoption des PAS et à la dévaluation du franc CFA en 1994 et qui mettent fin aux politiques protectionnistes nationales (Bredeloup et Lombard, 2008 : 397). Depuis cette libéralisation et en raison de la paupérisation des populations, la reprise des articles déjà usagés est devenue un fait social généralisé dans tout le continent africain (Moulemvo, 2011 : 15). Son commerce fait vivre dans chaque pays africain des dizaines de milliers de personnes en quête d'un emploi et permet aux citadins les plus précaires de compenser un déclassement ou de démarrer dans la vie active (Bredeloup et Lombard, 2008 : 391 et 402).

Exhortés depuis 1996 par une nouvelle politique conduite par leurs gouvernements successifs à reprendre en main le commerce local, secteur accaparé par les étrangers (notamment Nigériens, Ghanéens, Béninois, nigériens, Guinéens et Libanais), les Ivoiriens sont de plus en plus nombreux à intégrer la vente de fripes. Ainsi, au fil des années, selon Ergy (2017 : non paginé), la friperie s'est progressivement transformée en une véritable industrie génératrice d'emplois informels et de revenus en Côte d'Ivoire. Son poids économique, ajoute-il, est considérable et permet d'asseoir l'industrie du

vêtement comme partie contente de l'économie ivoirienne. Elle est une bonne affaire pour plusieurs jeunes qui en ont fait une véritable activité, en témoigne le nombre impressionnant de revendeurs détaillants qui jalonnent boulevards et artères principales d'Abidjan. La revente de fripes concerne des individus en quête de revenus qu'ils ne trouvent pas ou plus ailleurs. Certains sont des déflatés victimes des privatisations de sociétés ou des déscolarisés, d'autres terminent à peine l'apprentissage d'un métier d'artisan qu'ils basculent dans le commerce des vêtements usagés. D'autres encore, jeunes diplômés sans emploi, mères de famille en quête de ressources complémentaires ou épouses de chômeurs, se saisissent de cette opportunité (Bredeloup et Lombard, 2008 : 398 et 402).

Outre les emplois directs mentionnés, le commerce d'habillement d'occasion entraîne d'autres emplois. Il fait, en effet, appel à des buanderies, des blanchisseries et des ateliers de couture pour laver et repasser les vêtements ou pour faire des ajustements. Ces trois prestations peuvent aussi intervenir en aval à la demande du client. Dans les friperies, se tiennent aussi des activités commerciales connexes de vente d'eau en sachet, de beignets, d'attiéké, de condiments, de poissons, de banane ou d'igname braisées pour le bonheur des acteurs.

2.2.2. La pauvreté des populations et la modicité des prix pratiqués

En Afrique, les vêtements d'occasion constituent, dans la majorité des cas, la garde-robe de gens ordinaires (Moulemvo, 2011 : 10). Cette situation s'explique selon Moulemvo (2011 : 11 et 19), pour nombre d'auteurs par la baisse du pouvoir d'achat des classes moyennes. Pour eux, le bas prix est le premier facteur d'attractivité des vêtements de seconde main. En effet, la pauvreté monétaire qui est ambiante amène les populations à préférer les articles de friperie aux produits textiles fabriqués localement ou venus d'ailleurs et hors de prix. Cela est avéré en Côte d'Ivoire.

Après l'accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une embellie qui n'a duré que deux décennies. Depuis, les ménages en référence à leur pouvoir d'achat, font l'option judicieuse des vêtements de seconde main ; les prix de ces vêtements étant nettement plus bas que ceux vendus en magasins. Leur caractère peu onéreux, note Nassa (2010 : 6), fait qu'ils tendent à s'imposer dans les habitudes vestimentaires des consommateurs. Des grandes personnes aux nouveau-nés, tout le monde y trouve son goût. La fripe est surtout appréciée par les populations jeunes et peu nanties. À Abidjan, avec le taux de pauvreté qui est passé de 14,9% en 2002 à 22,7% en 2015 (Deza, 2017 : 3), les ménages se tournent vers les fripes pour accroître leur garde-robe (Beli et

Adou, 2014 : 59). S'il est donc de notoriété que le commerce de fripes fournit des vêtements bon marché aux populations pauvres (Bredeloup et Lombard, 2008 : 391), depuis quelque temps, il enregistre parmi ses clients les populations aux revenus élevés (Nassa, 2010 : 6).

2.2.3. Des vêtements de grandes marques et de qualité

Si jusqu'à un passé récent, on considérait que les habitués des points de vente des habits d'occasion étaient en majorité des ménages à faibles revenus, tandis que les classes sociales élevées demeuraient des consommateurs occasionnels, la situation a complètement changé. Aujourd'hui, étudiantes, fonctionnaires, chefs de famille, patrons d'entreprises ou modestes salariés, personne ne rechigne à s'habiller des vêtements de seconde main (Moulemvo, 2011 :19). La fripe fait le bonheur des populations, toutes catégories socio-professionnelles confondues. Il est donc erroné de croire que, du fait de la modicité de ses prix, la fripe n'est « consommée » que par les populations qu'il est convenu d'appeler les économiquement faibles. Bien sûr, 80 à 90% de la clientèle de la fripe se recrute parmi les gens aux revenus modestes, mais il est tout aussi vrai que certains éléments des classes moyennes de la société ivoirienne s'habillent dans les marchés de fripes (Diabaté, 1991 : 15). Ces personnes disent se tourner vers elle pour la qualité des articles qu'elle offre. En effet, la plupart des produits vendus sont étiquetés des grandes marques de la mode vestimentaire (Nassa, 2010 : 6). Ces vêtements sont meilleurs et plus durables que les habits neufs dont la plupart sont des chine-tocs qui vont bientôt perdre l'éclat de leur couleur.

En outre, les fripes ne sont pas tous d'occasion, d'inabondables neuves y sont offertes. Des articles de premier choix en très bon état, propres et jamais portés se retrouvent souvent dans les balles parce que mal confectionnés (la mode est exigeante) ou invendus ou encore passés de mode. Ici, on trouve souvent des pièces uniques avec lesquelles le consommateur se singularise au quartier. Les jeunes sont les plus nombreux dans ce cas, car en quête de mode vestimentaire et de frime. Dans tous les cas, s'habiller en fripe est désormais tendance dans la métropole abidjanaise. De plus en plus, les jeunes des communes chics de Marcory, Cocody et Plateau préfèrent les vêtements et accessoires en friperie. Ces jeunes de familles aisées optent pour un shopping supposé être réservés aux moins nantis en quittant les vitrines feutrés pour se retrouver à lutter des fripes avec ceux des quartiers populaires.

2.3. De la transformation du paysage urbain par le marché de fripes

Le paysage urbain s'entend l'occupation de l'espace, le décor (la configuration des étals, déchets produits) que présentent les espaces de vente ainsi que leur animation. Nombre de personnes stigmatisent « la fripe dans l'espace urbain, pointant le désordre et la pollution qu'elle génère » (Bredeloup et Lombard, 2008 : 405).

2.3.1. Les implantations des marchés de fripes et désordre

Les marchés de fripes dégradent le paysage d'Abidjan. Ils donnent lieu à des baraquements inesthétiques, à des étalages encombrants et à des entassements ou éparpillement d'articles à même le sol sur des bâches en plastique, détruisant ainsi l'harmonie du cadre et paysage urbain projetée par les pouvoirs publics. Bredeloup et Lombard (2008 : 406) dépeignent sans équivoque ce décor. Des espaces de vente spécifiques ou marchés bihebdomadaires, la fripe déborde. Les vendeurs essaient le long des ruelles, empiétant sur les axes de circulation. Dans les quartiers d'Abidjan, en occupant les surfaces dévolues aux habitations, aux espaces et aux équipements publics, les fripiers installés en masse sur les marchés bihebdomadaires participent à la transformation de l'environnement, créant des tensions avec les riverains et alimentent l'impression d'une insécurité, d'une insalubrité et d'un désordre croissants. La plupart des routes bitumées directement raccordées aux marchés sont devenues inaccessibles en voiture. Cela est accentué par les activités annexes déjà évoquées (Planche 1).

Planche 1 : Marchés de fripes de Yopougon Kouté (à gauche) et d'Abobo gare (à droite), occupant chaussée et trottoir



Dans la pratique de leurs activités, les commerçants génèrent beaucoup de déchets (des morceaux de tissus des couturiers, des sachets d'eau ou de jus de fruits et des restes d'aliments) dont la gestion n'est pas toujours aisée. Ces activités font naître des dépotoirs à ordures dans ces marchés ou leurs environs.

2.3.2. Des espaces de vente très animés

Lieu de convergence, les quartiers qui hébergent les marchés de fripes, vivent au rythme de leur organisation fonctionnelle. Marchés quotidiens et marchés bihebdomadaires animent les quartiers et par-delà la ville d'Abidjan (Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques des grands marchés de fripes dans la ville d'Abidjan

Commune	Nom du marché	Type de marché	Jour d'ouverture	Article dominant	Animation
Adjamé	Forum	Permanent	Tous les jours	Femme et enfant	Effervescence lundi, mercredi et samedi.
	Mosquée	Permanent	Tous les jours	Lingerie	Forte affluence tous les jours
	Black market	Permanent	Tous les jours	Tous genres	Forte affluence tous les jours
	Liberté	Permanent	Tous les jours	Tous genres	Forte affluence tous ces jours
	Marché Gouro	Permanent	Tous les jours	Femme et enfant	Foule de gent féminine
	Bracodi	Permanent	Tous les jours	Chaussures et accessoir	clientèle homme

				es hommes	
Abobo	Abobo gare	Permanent	Tous les jours	Accessoi res hommes, femmes et lingerie	Faible animation le dimanche
Treichvi lle	Belleville	Bihebdomad aire	Mercredi et samedi	Femme et enfant	Aminés mercredi et samedi
Yopoug on	Kouté	Bihebdomad aire	Mardi et vendredi	Femme	Foule à majorité gent féminine
	Sicogi	Bihebdomad aire	Mercredi et samedi	Femmes et enfants	Foule à forte coloration féminine
Koumas si	Soweto	Bihebdomad aire	Mercredi et samedi	Femmes et enfants	Forte coloration féminine et jeune fille
	Ménékéré	Bihebdomad aire	Mercredi et samedi	Tous genres	Foule de femmes et jeunes filles
Port- Bouët	Jean-Folly	Bihebdomad aire	Mardi et samedi	Tous genres	Affluence mardi et samedi
	Gonzaguev ille	Bihebdomad aire	Mardi et samedi	Tous genres	Affluence mardi et samedi
Cocody	Cocovico	Bihebdomad aire	Mercredi et samedi	Tous genres	Affluence mercredi et samedi

Source : Bredeloup et Lombard (2008), Nassa(2010), Beli et Adou (2015),
Boni (2016), Nos enquêtes, 2020

Les jours de marché sont de véritables foires aux fripes. Ils sont teintés d'une forte marée humaine. Ces jours-là, les marchés accueillent des centaines de

fripriers itinérants installés à Abidjan mais aussi au Ghana (Bredeloup et Lombard, 2008 : 408). Très tôt le matin, les espaces de vente sont assaillis par les clients. Chaque ouverture de balle, laisse lieu à un impressionnant ballet d'hommes et de femmes, de vieillards et de jeunes, occasionnant des embouteillages dans les allées. Tous sont animés par le désir d'avoir la primeur sur les vêtements les plus beaux et rares. Comme le procédé consiste à fouiller pour repérer les articles (*troutrounou*), «L'on assiste parfois à des bagarres quand deux personnes ont repéré le même vêtement» (Boni, 2016 : non paginé), (planche 2).

Planche 2 : Une fouille d'articles au marché de fripes à Kouté (à gauche) et à la SICOGI (à droite) dans la commune de Yopougon



Source : Brenoum Kouakou D., Mars 2020

Les marchés sont bruyants et dérangent la quiétude des riverains. A la criée, les fripriers appellent la clientèle et marchandent tout en vantant la qualité des articles.

Le territoire de la fripe se déforme ainsi au gré du temps, contribuant à l'émergence de nouveaux rythmes dans la ville. Le caractère bihebdomadaire et donc «discontinu» de l'activité commerciale marque d'une autre manière les temporalités dans l'espace urbain. A l'heure de la fripe, quartier par quartier, jour après jour, la ville s'éveille puis s'éteint. Dès le crépuscule également, à la descente du travail, les grands carrefours et points de rupture de charge sont pris d'assaut par fripriers et clientes surtout. «L'occase» fait donc la ville (Bredeloup et Lombard, 2008 : 405).

Conclusion

Débutée en Europe suite à la deuxième guerre mondiale, la fripe, vêtements usagés, s'est progressivement étendue pour atteindre les capitales africaines dont Abidjan. Après une longue période de son interdiction en Côte d'Ivoire (1975-1992), l'importation de la fripe est tolérée par les gouvernements. Depuis, Abidjan est inondée de ces vêtements usagés au point de compter aujourd'hui quinze (15) grands marchés de fripes visités par toutes les couches sociales. Le marché qui a pris ainsi de l'ampleur, s'est diffusé dans toute la ville. Des quartiers périphériques ou populaires, il a atteint les quartiers huppés.

Cet essor est consécutif à la détérioration des termes de l'échange dans les années 1980, à la mise en place des programmes d'ajustement structurels (PAS) et la dévaluation du franc CFA. Le problème d'emploi et la pauvreté généralisée afférents, ont poussé les uns à investir dans la vente de la fripe et les autres à la consommation de ses produits. Dans une société de plus en plus chère, les Abidjanais trouvent dans ces articles d'occasion, le moyen d'être à la mode en dépensant peu. En allant rechercher des articles de qualité leur permettant de suivre la mode dans la friperie, les riches clients ont changé sa perception dépréciative. L'explosion du marché que cela cause, transforme le paysage d'Abidjan. Par leur caractère surtout bihebdomadaire, les marchés mettent en mouvement fripiers et clients. Ces mouvements donnent une animation particulière aux différents quartiers. Mais, si la fripe est valorisée par l'importance que lui accordent les Abidjanais, il ne reste pas moins un produit d'occasion. Vu sous cet angle, les villes du Sud sont devenues des poubelles des pays exportateurs de produits d'occasion de tous genres.

Références bibliographiques

- Belli Yao Didier et Adou Nngoran Alida Thérèse** (2015), «*Les circuits de la friperie à Abidjan*», in *Anyasa*, N°3, juin 2015, pp.52-62.
- Boni Hermann** (2016), «*Le Marché de Kouté : un centre commercial pas comme les autres*», <http://www.visiterlafrique.com>, consulté le 25 juillet 2020.
- Bredeloup Sylvie et Lombard Jérôme** (2008), «*Mort de la fripe en Afrique ou fin d'un cycle?*», in *Revue Tiers Monde*, N°194, avril-juin, pp.391-412.
- Deza Akoisso Doria** (2017), «*Cartographie de la pauvreté non financière dans le district d'Abidjan à partir du recensement général de la population et de l'habitat 2014 de la Côte d'Ivoire*», Québec : Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone/ Université Laval, Rapports de recherche de l'ODSEF.

- Diabaté Adama** (1991), «Friperie, le texte de loi bafoné», *Fraternité Matin*, N° 7908 du mercredi 13 février 1991, p.15.
- Ergy Marc** (2017), «Zoom sur la friperie made in Abidjan», [http : //www.fallinmode.com](http://www.fallinmode.com), consulté le 30 juillet 2020.
- Koffi Lorraine** (2017), «Enquête express : Pourquoi la friperie attire tant les femmes ; tout sur ce business», [http : //www.linfodrome.com](http://www.linfodrome.com), consulté le 25 juillet 2020.
- Moulemvo André** (2011), «Importation de vêtements de seconde main et compétitivité des micro-entreprises de couture au Congo-Brazzaville», in *Revue congolaise de gestion*, Vol.2, N°14, pp.9-33.
- Nassa Dabié Désiré Axel** (2009), «Abidjan : Rue Des Jardins et Rue du Commerce à l'épreuve de la mondialisation», [https : //www.researchgate.net](https://www.researchgate.net), consulté le 25 juillet 2019.
- Wilson Cécilia Emma** (2019), «Plaidoyer pour le made-in-Africa : L'Afrique n'est pas la poubelle mondiale des vêtements usagés», [http : //www.linkedin.com](http://www.linkedin.com), consulté le 10 août 2020.